



VAUCLUSE

DÉCISION

Accusé de réception en préfecture

084-218400034-20260814-001362-AR

Date de télétransmission : 14/08/2026

Date de réception préfecture : 14/08/2026

N° 001362

LE MAIRE DE LA VILLE D'APT

Extension de la
boutique du
Musée d'Apt

Publié le :

17/09/2026

Vu, l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la délibération GF/CR n° 3358 du 28 mars 2026 portant délégation du Conseil Municipal au Maire.

Vu, la décision du 4 juillet 2003 instituant une régie permanente de recette auprès des Services Culturels de la Ville d'Apt installée au Musée de l'Aventure Industrielle du Pays d'Apt à compter du 10 juillet 2003.

Vu, la décision n° 000685 du 2 mai 2016, regroupant les deux régies du Musée de l'Aventure Industrielle et du Musée d'Histoire et d'Archéologie.

Considérant, l'intérêt communal représenté par l'extension de la Boutique du Musée d'Apt permettant la vente des livres, CD, cartes postales sur l'histoire locale passée et présente.

DÉCIDE

Article 1 :

La mise en vente des articles suivants :

Désignation	Quantité	Prix d'achat	Prix de vente
Savons carrés citron	24	1,19 €	3 €
Savons carrés agrumes-thé vert	24	1,19 €	3 €
Savons carrés fleur de lavande	24	1,19 €	3 €
Savons carrés mandarine-citron	24	1,19 €	3 €
Savons carrés abricot	24	1,19 €	3 €
Savons rectangles cerise	20	0,83 €	2,50 €
Baumes abricot	24	5,22 €	9,50 €
Baumes kiwi	24	5,22 €	9,50 €
Baumes fraise	24	5,22 €	9,50 €
Eventails « l'Aptésienne »	50	5,83 €	9 €
Colliers biface	20	3,64 €	7,50 €
Colliers canine d'ours	20	3,64 €	7,50 €
Peluches fraise	18	4,20 €	9 €
Peluches mandarine	18	4,20 €	9 €
Peluches poire	18	4,20 €	9 €
Peluches cerise	18	4,20 €	9 €
Peluches renne	18	4,20 €	9 €
Peluches loup	18	4,20 €	9 €

Désignation	Quantité	Prix d'achat	Prix de vente
Peluches faon	18	4,20 €	9 €
Porte-clefs fraise	24	4,20 €	9 €
Livres « La Préhistoire pas bête »	10	14,11 €	15,50 €
Livres « Les peuples de la préhistoire »	10	12,69 €	13,95 €
Livres « Ao, petit Néandertal »	10	10,92 €	12 €
Livres « L'âge de la pierre »	10	9,96 €	10,95 €

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20260814-001362-AR
Date de télétransmission : 14/08/2026
Date de réception préfecture : 14/08/2026

Article 2 :

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Vaucluse
- Le comptable public de la collectivité

Fait à Apt, le 07/08/2026

Jean AILLAUD
Maire d'Apt

